



Saint-Denis, le

17 FEV. 2025

N/Réf : DAM-AEQT/2025-01-28-12284

Dossier suivi par : Didier VISNELDA

Tél. : 0692 974 923



Le Président du Conseil Départemental

A

UR-BA

Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

73 avenue Raymond Barre

BOITE POSTALE 901

97427 ETANG SALE

A l'attention de Monsieur GRONDIN

Directeur de l'Urbanisme et de l'Aménagement

Objet : Avis du Département sur le projet de révision allégée n°1 du PLU

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 06 janvier 2025, réceptionné le 8 janvier 2025, vous sollicitez l'avis du Département sur le projet de révision allégée n°1 du PLU de L'Etang-Salé, visant à permettre la réalisation d'un ouvrage de franchissement de la ravine Deschenez sur le secteur de la Butte Citronnelle.

Ce projet, destiné à améliorer la connexion entre le quartier de la Butte Citronnelle et le centre-ville de L'Etang-Salé, répond à un enjeu majeur de mobilité et d'accessibilité pour les administrés de ce quartier de la commune.

La procédure prévoit la suppression de 270 m² d'Espace Boisé Classé (EBC), couvrant l'intégralité du lit mineur de la ravine Deschenez. Cette réduction de la surface sera compensée par la création d'une zone équivalente en EBC en amont de la ravine.

Compte tenu de ce principe, le Département émet un avis favorable à ce projet de révision allégée n°1 du PLU.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil Départemental,



Le Directeur Général Adjoint
du Pôle Développement

Guillaume CHARLÂT